

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
 DU COMITE DEPARTEMENTAL DE RANDONNEE PEDESTRE DU VAR
 LE SAMEDI 1^{er} MARS 2025**

La feuille de présence permet de constater que le nombre de voix présentes ou représentées est de **240** pour un total de **337**, le quorum de **85** étant atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire peut donc valablement délibérer sur l'ordre du jour établi, conformément à l'article 9.9 des statuts.

54 Associations présentes ou représentées plus 1 représentant des licences comité

BANDOL	Randonneurs Pédestre de Bandol
BORMES LES MIMOSAS	D P L B
BORMES LES MIMOSAS	Amitié Détente Loisir
BRIGNOLES	Les Randonneurs Brignolais
CAMPS LA SOURCE	La Crampe
CARCES	Verdon Argens Randonnée
CARQUEIRANNE	Carquei rando
CAVALAIRE	Un Pied devant l'autre
COGOLIN	Randonneurs Cogolinois
DRAGUIGNAN	Randonneurs Dracéniens
DRAGUIGNAN	AVF Draguignan
FREJUS	Marche et Nature
FREJUS	Randonneurs Est Varois
GAREOULT	Les Randonneurs de l'Issole
HYERES	Draille Hyéroise
HYERES	Camina 2
HYERES	Clipa
HYERES	Les Randonneurs Hyérois
LA CRAU	Cercle Culturel Social Craurois
LA CRAU	Lei Sautot Valat
LA CRAU	Les Randonneurs Craurois
LA GARDE	Les Baladeurs du Thouar
LA LONDE LES MAURES	Union cycliste et pédestre Londaise
LA LONDE LES MAURES	Les Randonneurs Londais
LA VALETTE DU VAR	Sports Loisirs Valettois
LA SEYNE SUR MER	Les Randonneurs Seynois
LE BEAUSSET	Rando Soleil
LE CASTELLET	Amirando
LE MUY	Club de Randonnée Muyois
LES ISSAMBRES	A L C I
MONTAUROUX	Rando Pays de Fayence
NANS LES PINS	Les Godillots sac à Dos
NEOULES	Marche à l'Ombre – Val d'Issole
OLLIOULES	Godasse Bagnado
ROCBARON	Les Godasses en Folie
SAINT MAXIMIN LA STE BAUME	A Pédiibus
SAINT MAXIMIN LA STE BAUME	Tou Z Azimuts
SAINT MAXIMIN LA STE BAUME	GBD Randos

SAINT RAPHAEL
SAINT RAPHAEL
SAINT RAPHAEL
SAINT ZACHARIE
SANARY
SEILLANS
SIX FOURS LES PLAGES
SIX FOURS LES PLAGES
SOLLIES PONT
SOLLIES TOUCAS
TOULON
TOULON
TOULON
TOURRETTES
TOURTOUR
TOURVES
TOULON

Rando Club Raphaëlois
Les Baragneurs Varois
Water Walking Esterel
La Foulée Zacharienne
Les Randonneurs Sanaryens
Leï Caminaire Seillanais
V L C Six Fours
Club Loisirs Léo Lagrange
Leï Draouin
Les Mollets d'acier
A V F Toulon
Excursionniste Toulonnais
Touring Club du Var
La Belle Echappée
ASTV Tourtour Rando
Rando Tourves
Licence comité

23 Associations absentes ou excusées

CARNOULES
COTIGNAC
COTIGNAC
FREJUS
GONFARON
GRIMAUD
HYERES
HYERES
LA CRAU
LA GARDE
LA GARDE FREINET
LA VALETTE DU VAR
LE CANNET
MEOUNES
MONTAUROUX
SAINT CYR SUR MER
SAINT MAXIMIN LA STE BAUME
SAINTE MAXIME
SIX FOURS LES PLAGES
SOLLIES VILLE
TOULON
TOULON
TRANS EN PROVENCE

A S A N B H U M
Balade et Patrimoine
Cotignac Randos
L'Estrel Rando
Virée Loisirs Gonfaronnaises
Grimaud Europe Randonnée
Hyères AVF Accueil
Hyères Longe Côte
Les Copains des Drailles
Amicale Laïque
Randonneurs du Freinet
Caminen
Les Randonneurs Cannetois
Randoméounes
Les Pattantans
Cairn Aventures
Les Pieds Heureux
Les vadrouilleurs des Maures
O Vivr
Le Godillot Gourmand
Gazelec Randonnée
Toulon Sport Nature
Trans Accueil

Membres du Comité Directeur présents :

Alain BUFFARD - Lexie BUFFARD - DUPAS Michel – MONCLAR Michel- Marie-Claire GUILLIEN -
Sylviane LAURENCEAU -- Jean-Pierre MONTAGNE – Marc PERES -- Martine TERRIER – Sylvie
TRUTTMANN - Georges VERDIER - Joëlle VERDIER- Hélène MARIN – Pierre PARTAGE - Frédéric
VALEZ – Jean BOGEAT

Conseiller Présent :

Jean-Bernard RIEDI

Invités présents :

Madame Martine ARENAS, Vice-présidente du Conseil Départemental
Monsieur Nicolas MARTEL, Conseiller Départemental
Mr René UGO Maire de Seillans et Président de la Com com
Mr Patrick HERIO représentant Lucienne Roques présidente du CDOS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**Assemblée Générale Ordinaire**

- Approbation du PV de l'assemblée générale ordinaire 2024 (vote)
- Présentation du rapport moral du président (vote)
- Rapport d'activité des commissions 2023/2024 (vote)
- Approbation des comptes de l'exercice clos 2024 (vote)
- Rapport du vérificateur aux comptes
- Approbation du budget prévisionnel 2025 (vote)
- Proposition du comité directeur fédéral pour le tarif de la licence fédérale 2025/2026 (vote)
- Renouvellement annuel de la fraction sortante du comité directeur (vote)
- Désignation des représentants à l'AG Fédérale qui se tiendra les 3 et 4 avril 2025 (vote)
- Désignation des représentants à l'AG Régionale qui se tiendra le 22 mars 2025 (vote)
- Résultat des élections
- Questions écrites
- Paroles aux invités

1-Approbation du PV de l'Assemblée Générale Ordinaire

Aucune remarque sur le procès-verbal.

Vote : total des voix 242 –voix exprimées : 235

Pour : 220 voix – Contre : 15 voix – Abstention : 7 voix

Le PV de l'Assemblée Générale Ordinaire est adopté à la majorité absolue

2 – Présentation du rapport moral du président :

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un immense plaisir que je me tiens devant vous aujourd'hui pour vous présenter mon premier rapport moral d'activité en tant que président du comité départemental de randonnée du Var. Cette année a été riche en événements, en rencontres et en découvertes, et je tiens à saluer chacun d'entre vous pour votre engagement et votre passion, qui constituent la force de notre comité.

Mon premier mandat a été aussi mouvementé qu'une ascension en montagne, avec de nombreux défis à relever. Nous avons notamment dû faire face à la démission de plusieurs membres du comité directeur, ce qui a nécessité des remaniements internes. Le départ de Manon Ricaud et l'arrivée de Carole Palanque, sans oublier le congé parental de Sloan, qui a demandé à chacun de nous de faire preuve d'adaptabilité. Malgré tous ces défis, et vous le savez aussi bien que moi, le bénévolat est une aventure passionnante. J'essaie de mettre toute mon énergie au service de notre comité pour le faire évoluer.

Rappelons ensemble notre mission : promouvoir la randonnée pédestre comme un moyen de découvrir notre patrimoine naturel, de pratiquer une activité sportive accessible à tous et de favoriser la convivialité. Nous voulons être un véritable levier de développement pour accompagner les clubs, les collectivités et les randonneurs.

Au cours des douze derniers mois, nous avons travaillé à la mise en place de nouvelles aides pour les clubs, notamment la prise en charge des formations de formateurs et d'arbitres, ainsi qu'une nouvelle aide d'entraide mutuelle de 100 € par association. Nous avons organisé, coorganisé ou participé à de nombreux événements : les randonnées de Pâques et de Noël, la Grande Randonnée Départementale, la Grande Randonnée Vers Paris, la semaine de la mobilité, les challenges de marche nordique, et nous avons même accueilli sur notre territoire le championnat régional de Longe Côte. Ces événements ont permis d'offrir des randonnées familiales, mais

aussi des parcours pour les plus expérimentés, les personnes en situation de handicap, tout en couvrant l'ensemble de nos pratiques, du sport santé à la compétition.

Grâce à ces initiatives plus de 3 000 participants ont pu découvrir ou redécouvrir nos clubs, nos pratiques, ainsi que nos valeurs et notre beau département.

Parallèlement, nous avons mis en place un programme de formations gratuites, avec trois sessions sur l'utilisation de MaRando en début d'année 2024, ainsi que des mini-formations lors des séminaires de rentrée sur HelloAsso.

Nous avons également maintenu la randonnée des présidents et les séminaires de rentrée.

L'un des moments forts de notre année 2024 a été notre Grande Randonnée Vers Paris, qui a rassemblé plus de 1100 randonneurs de tous âges. Cet événement a permis de mettre en lumière les beautés de notre territoire, la synergie des animateurs et de renforcer les liens entre les membres de notre comité, les clubs, les randonneurs et les collectivités. La convivialité et l'esprit d'équipe qui ont prévalu durant ces 11 jours de randonnée et ces 3 jours d'étapes sont des valeurs que nous devons continuer à promouvoir.

Nous avons également œuvré à l'amélioration de nos sentiers, en collaboration avec les collectivités locales. Grâce à nos actions, plusieurs itinéraires ont été balisés et entretenus, offrant ainsi des conditions de randonnée optimales pour tous.

La commission numérique a clôturé le chapitre du projet SMGSE, entamé en 2022, qui a permis la création d'environ 500 km de sentiers sur le secteur de l'Esterel.

Au début de mon mandat, j'avais exprimé le souhait de poursuivre le travail de ma prédécesseuse pour renforcer nos liens. Nous avons ainsi organisé le premier café des bénévoles et un séminaire des baliseurs. Ces moments d'échange nous ont permis de travailler en collaboration sur nos attentes et nos envies respectives.

Cependant, nous devons aussi admettre que le taux de participation des clubs reste encore faible, avec une moyenne de 31 %. Néanmoins, je suis ravi de la qualité de ces échanges, et je tiens à remercier tous les bénévoles qui se sont investis dans ces projets, car votre dévouement est essentiel.

Nous avons également renouvelé nos conventions avec le comité départemental de sport adapté, ce qui nous a permis d'organiser ensemble 6 journées de randonnée. Par ailleurs, nous avons travaillé sur la création d'un nouveau site internet, un projet qui a nécessité près de 6 mois d'efforts pour obtenir un résultat de qualité. Cette stratégie de communication va se poursuivre avec une nouvelle newsletter, ce qui nous permettra d'être plus cohérents dans nos actions. Avec une charte graphique renforcée, nous pourrions également entamer de nouvelles prospections avec des outils plus achalandant pour nos partenaires.

Il y a un an, vous m'avez accordé votre confiance, et j'espère avoir été à la hauteur de vos attentes et de celles de mes prédécesseurs. Je tiens à souligner et à remercier l'équipe précédente, sous la mandature de Lexie Buffard, qui a contribué à ce bilan, mon mandat n'ayant débuté qu'à la fin du premier trimestre 2024, et je vous invite maintenant à écouter en détail le bilan de chaque commission.

Merci à tous !

Vote : total des voix 242 – voix exprimées : 210

Pour : 197 voix – contre : 13 voix – abstention : 32 voix

Le rapport du président est adopté à la majorité

3 – Rapport d'activités des commissions pour 2023/2024

Commission Pratiques Adhésions – présenté par Mr Alain Buffard

- Adhésions et Affiliations 2023/2024

Licenciés en clubs : 8155 (7864 en 2022/2023) ; Licences comité : 28 (32 en 2022/2023)

Pass découvertes : 232 (204 en 2022/2023) ; 77 associations (84 en 2022/2023)

Moyenne des effectifs des clubs : 95 (92 en 2022/2023)

Marche Nordique 26 clubs soit 4420 pers

Longe Cote 6 clubs soit 3344 pers

Raquettes 40 clubs soit 4856 pers

On enregistre une baisse de licenciés sur la France de 2.09%, la Région de 4,47%, le département de 5.48%, seul le département des Alpes de Haute Provence enregistre une progression de 2.30%.

Pyramide des âges : Les 65/70 ans représentent 26% et les 70/75 24% de nos adhérents.

- Activités diverses

AG des clubs -Les administrateurs du CDRP ont participé à 25 AG

2 Médailles de la Reconnaissance or, 4 argent, 13 bronze, 4 du CDRP remises.
Pensez à nous faire parvenir au comité le Compte Rendu de votre AG.

- ***Bilan de la Grande Randonnée vers Paris du 20 janvier 2024 au 02 février 2024***

15 jours répartis comme suivants : 12 départs d'étapes, 11 arrivés d'étapes, 3 journées d'étapes licenciés; 60%, non licenciés; 40%, **1210 participants à la GRVP dans le Var**, licenciés non licenciés
133 bénévoles ont été mobilisés, avec un taux de participations de 27 clubs Varois soit 14%, 4 associations partenaires. Une moyenne 33h de travail par étape. 3 journées d'étapes à Fréjus, Brignoles et Sanary-sur-Mer
17 apparitions presses : 12 médias écrits: 4, vidéos / 1radio

Une évaluation de notre « Responsabilité environnementale » dans le cadre de la GRVP, a été réalisée :
En amont de l'événement, un travail sur la protection de l'environnement, l'écologie et les bonnes pratiques en randonnée avec 350 enfants âgés de 9 à 13 ans.

La GRVP a traversé 31 communes soit 20.26 % des 153 communes Varoises et 3 communes ont pris part à la GRVP alors que celle-ci ne les traverser pas. Les partenaires de cette grande randonnée : le Conseil Départemental, la commune de Collobrières, 5 clubs supports, 132 participants représentant 63% de l'objectif.
Prévisionnel 2025 : 26 avril 2025 Plateau de Signes, nous recherchons encore 10 animateurs (rétrocessions)

- ***Bilan du partenariat avec le Comité Départemental Sport Adapté 83***

5 interventions grâce à 4 clubs supports soit un total de 278 bénéficiaires

Prévisions 2025 : 300 bénéficiaires

- ***Bilan de la Semaine Européenne de la mobilité*** : réponse à un appel à projet de Toulon
Provence Méditerranée

Marche nordique à La Garde 6 personnes moyenne d'âge 54,6 ans et au Revest 29 personnes moyenne d'âge 49,1 ans. Une randonnée urbain PMR Toulon 6 inscrits mais que 2 présents et le Longe côte La Seyne sur Mer 21 personnes moyenne d'âge 46,02 ans
Clubs supports : 4 clubs pour un total de 62 personnes.

- ***Bilan prestations d'initiations***

14 prestations d'initiations : randonnée - 4 clubs supports – rétrocessions clubs

- ***Bilan 1 chemin 1 école***

3 communes sont concernées : Toulon, Hyères, Sanary-sur-Mer

Aides CDRP : Distribution goodies (entre 2 et 4 €/enfants), Impression du livret (10 pages couleurs) soit 3 000 pages.

Les randonneurs hyérois en 2024 : 3 établissements scolaires différents soit 112 enfants

Les randonneurs Sanaryens : 1 établissement scolaire – 3 Classes soit 89 enfants

Le Touring club du Var : 4 établissements scolaires – 130 enfants

Total élèves : 331 Prévisions 2025 2 communes Toulon & Hyères : 10 classes concerner environs 200 enfants

Prévisions 2025 : 2 communes Toulon et Hyères : 10 classes concernées représentant environ 200 enfants

- ***Bilan fiche balade à roulette*** :

Sur les communes de Bormes-Les-Mimosas, Hyères, Six-fours et Le Lavandou pour un total de 11 fiches.

Prévision 2025 : +4 fiches

- ***Bilan des Séminaires de rentrée*** :

2 secteurs : La Crau et Roquebrune sur Argens (année précédente Saint-Raphaël et La Garde.)

Taux de participations des clubs : 34,36%. 2 ateliers proposés :

- sensibilisation à la marche bâton dynamique

- Information utilisation d'HelloAsso

Prévisionnel 2025 : 06 octobre 2025 Saint-Baume à l'Hostellerie et le 22 sept ou 09 octobre Maison de la nature à Cavalaire.

Plan Solidaire de développement :

3 clubs en ont bénéficié : Les randonneurs seynois- Godillots sac à dos et les randonneurs dracéniens

Plan Sportif fédéral :

4 clubs : Hyères longe côte : 2000 €, les randonneurs Craurois :1700 €, Les randonneurs seynois : 2500 € et O vivre : 1500 €

Autres aides financières :

Marche à l'ombre : 500 €, Les randonneurs seynois 500 € et A Pédibus 500 € pour le challenge UFOLEP

Rétrocession 75% sollicitation secteur privé, appel à candidature ou appel d'offre :

en 2025 :7 appels ont déjà été lancer –

en 2024 hors SMGSE : 14 appels aux clubs

Aide mutuelle aux clubs de 100€ par clubs, pour le travail effectué par les clubs lors de la randonnée des Présidents.

- *Autres manifestations sportives :*

LONGE COTE :

CHAMPIONNAT REGIONAL 14 AVRIL A HYERES

CHAMPIONNAT INTER REGIONAL 4 ET 5 MAI A HYERES

CHAMPIONNAT DE FRANCE 15 ET 16 JUIN A HAUTEVILLE

Prévisions 2024-2025

COUPE DE FRANCE DES CLUBS 05 AVRIL à La Seyne

CHAMPIONNAT REGIONAL 26 ET 27 AVRIL à Hyères

CHAMPIONNAT DE FRANCE 08 JUIN à Sète

MARCHE NORDIQUE

CHALLENGE UFOLEP 5 étapes avec une participation moyenne de 250 Personnes

10 clubs fédéraux PACA : (Sept) Faron - (Nov) La valette - (Dec) Janas- (Janv) Gonfaron - (Fev)

Néoules

Finale à Saint Maximin

Prévisions 2024-2025

(Oct) Le Faron - (Nov) La valette - (Déc) La Seyne - (1er Mars) Saint Maximin - (29 Mars)

Néoules

Finale le 26 avril à Gonfaron

Prestations d'initiations 2025 en recherche de clubs supports

06 au 11/05/25 Fréjus et alentours -06/05/25 Roquebrune (journée)- 07/05/25 Le Mont Vinaigre - Sur le retour peut être vers un village perché, le 09/05/25 Pic de l'Ours (demi-journée)- 10/05/25 Aux animateurs de proposer 3 randonnées au choix du client 1 mois avant la date (1/2 journée)

-> Prise en charge intégrale de la prestation par le club = 2500€

Pratique de la randonnée en cours de structuration au sein de la fédération

Projet : Créer des formations bungy pump et former des formateurs.

VALIDATION par la COMMISSION NATIONALE DE FORMATION :

- Ouverture des formations bungy pump à l'ensemble des animateurs brevetés.

- Reconnaissance de 7 personnes comme formateurs bungy pump

- Mise en place d'une procédure transitoire en attendant que la filière soit créée

- Permettre aux formateurs d'organiser des sessions de formations bungy pump (les validations se feront à 2 Formateurs) avant d'être autonomes.

EN PACA : 1 formateur : ALAIN BUFFARD

6 animateurs sont déjà formés : Les Randonneurs Seynois : Jacques MENU, Joelle DELAVEAU et Robert JOUSSET- Gemenos : Jacques ROUX- Club Léo Lagrange : Patrick HENRI- Nice : Georges PHILITT
Prochain stage le 21 février 2025 à LA SEYNE

Événementiel -communication – présenté par Pierre Partage

Événements 2024 : la Randonnée de Pâques et de Noël : Le Domaine du Pas du Cerf à La Londe Les Maures nous a accueilli dans un cadre chargé d'une histoire familiale centenaire. Manon, pour Pâques a organisé de main de maître cette manifestation avec une fréquentation moyenne, un temps maussade mais une ambiance de feu.

Carole, notre petite nouvelle, était chargée du Noël du CDRP. Succès populaire, 61 personnes, et un encadrement important succès d'organisation pour un coup d'essai ce fut un coup de maître. Merci Carole et bienvenue parmi nous. Les enfants ont trouvé beaucoup de cadeaux, les parents ont appréciés : le cadre, la convivialité et la dégustation. Un grand Merci aux Clubs participants et au Papa Noël très ressemblant et la grande participation de ses adhérents. Pour l'avenir ces manifestations se passeront sur la journée pour permettre la participation de plus de personnes et une animation plus importante.

Le grand événement 2025 sera : Les 50 ANS DU CDRP

Le nouveau site internet a été mis en place et fonctionne.

Commission Sentier Itinéraires – présenté par Mr Jean-Pierre Montagne

Restructuration de la CDSI, afin de faciliter l'accompagnement et la proximité de nos baliseurs. Nous avons mis en place une quinzaine de Référents sur l'ensemble des secteurs de nos territoires.

Création balisage et entretien :

GR : Balisage Bilan 2024 : 400 km - Prévision 2025 : 400 km

GRP : Prévision Création 2025-2026 : Les sanctuaires de la Provence verte et Verdon (135KM)

-> Dossier d'homologation (bloqué pour un problème de foncier et d'autorisation de passage)

Etat de nos GR:

- GR9A: fermé (Nans les Pins- St Zacharie)

- GR51: fermé entre la Cadière D'Azur et le revers de Boquié -> déviation en cours d'étude

PR : Bilan 2024 : 637 KM Prévision 2025 : 760 KM

Massif de l'Estérel :

Les travaux de création de 54 boucles PR (540km de création de balisage) sont terminés

La phase de finalisation de la signalétique est en cours, rappelons le massif de l'Estérel a vocation à s'insérer dans le projet de Géoparc (label UNESCO) qui reliera ainsi le Massif des Maures.

Nouveaux projets en cours :

CC Méditerranée Porte des Maures (MPM): C'est la création d'un projet de 300 km déjà expertisés qui doit déboucher sur la création d'un GR de Pays. La première convention de création de balisage portant sur 100km répartis sur les 6 communes de MPM est terminée. Une deuxième convention de création de balisage est en cours de rédaction pour (100km)

Lacs et gorges du Verdon (LGV) : A l'étude, la mise en valeur d'un réseau de sentiers identifiés pour 130 km pourrait déboucher sur un GR de pays.

-Une première convention de création de balisage est en cours de rédaction (50 Km PR)

Mairie de Collobrières : Création de balisage en cours (30km PR)

Mairie de La Garde-Freinet: Entretien de balisage en cours (50Km)

Mairie de Grimaud : -Une convention est en cours de rédaction

Projet à moyen terme : le 10 ième PARC NATUREL REGIONAL

En 2019 a été signé un contrat de transition écologique (CTE) entre le Ministère de l'Ecologie, le Département, le Syndicat mixte du Massif des Maures et les 3 Com.Com : MPM – Cœur du Var et Golfe de St Tropez. Il

s'agissait d'un appel à projets pour valoriser le Massif des Maures au terme duquel nous avons proposé la création de 3 GR de Pays connectés par le GR 9 et les réseaux de sentiers existants. Ce projet a été adopté à l'unanimité et doit s'intégrer dans le nouveau parc. Le chantier est dans les temps pour une conclusion en 2028 assure Mr de Canson pilote du projet.

Recrutement de bénévoles :

Baliseur : • Baliseur référent • Aménageur • Adjoint responsable de secteur • Adjoint formation baliseur

A noter: Gaëtan Debuire arrête sa fonction de formateur(mais reste baliseur et aménageur)

-> Il est remplacé par André Bousserolles

Remerciements :

• Baliseur -• Présidents de club-• Amis de St Jacques-• Conseil départemental-• CCOM: Provence verte & verdon, Pays de Fayence, Cœur du var, SMGSE,PNR St Baume, St Baume sud, LGV. • Mairies : Collobrières, La Garde-Freinet, Grimaud.

Projet en cours

Communauté de Commune Méditerranée Portes des Maures

Une première convention de création de balisage portant sur 100km répartis sur les 6 communes de MPM est en cours de réalisation. C'est la 1ère étape d'un projet de 300 km déjà expertisés qui doit déboucher sur la création d'un GR de Pays.

Communauté de commune Gorges du Verdon

A l'étude, la mise en valeur d'un réseau de sentiers identifiés pour 130 km pourrait déboucher sur un GR de pays et l'édition d'un topoguide en 2 langues.

Projet à moyen terme : Contrat de transition écologique

En 2019 a été signé un CTE entre le Ministère de l'Ecologie, le Département, le Syndicat mixte du Massif des Maures et les 3 Com.Com : MPM – Cœur du Var et Golfe de St Tropez. Il s'agissait d'un appel à projets pour valoriser le Massif des Maures au terme duquel nous avons proposé la création de 3 GR de Pays connectés par le GR 9 et les réseaux de sentiers existants.

Ce projet a été adopté à l'unanimité. Le projet Cœur du Var est pratiquement défini, ainsi que pour MPM, Golfe de St Tropez disposant d'un réseau de sentiers significatif pour suivre le projet.

Formation de baliseur

2022-2023 : 130 baliseurs

Prévision 2024 : 1 stage 6 avril (complet 19 participants)

Il nous faudra organiser rapidement (avant juin) des formations simplifiées de la fonction d'aménageur.

Commission Numérique – présenté par Frédéric VALEZ

Collectes et travaux numériques :

Collectes réalisées en 2024 :

- Finalisation du projet SMGSE
- 26 collectes et descriptifs pas à pas

Effectifs

- 4 collecteurs
- 2 gestionnaires
- 1 opérateur Publiweb
- 2 administrateurs Websig

Projets 2025

- Création pas à pas « Sanctuaires de la Provence Verte » (report de 2024)
- Vérification des parcours MaRando

Commission formation présenté par Sylviane Laurenceau

Bilan 2024

Stages thématiques, départementaux :

- Comment Bien Randonner

Rocbaron et Draguignan: 7 journées proposées, 2 annulées, 44 personnes présentes

- Comment Bien Randonner avec les outils numériques

Toulon: 4 journées proposées, 1 annulée, 28 personnes présentes

- Formation Continue des Animateurs

La Londe les Maures 11 personnes présentes

- Bobologie

Hyères: 18 personnes présentes

Stages fédéraux, qualifiants : La Londe les Maures

- Formation de baliseurs: 19 personnes formées
- Tronc Commun TC : 4 stages dont 3 à Toulon 48 personnes
- BF rando final en mars(commencé en octobre 2023) 8 brevetés
- BF rando avril et octobre 2024 16 brevetés dont 13 varois
- BF initial en octobre 2024 qui sera terminé en avril 2025 12 inscrits
- CARP en mai 6 certifiés, 1 ajournement
- Rando Santé 10 participants en novembre
- Nous avons 1 nouveau formateur qualifié depuis novembre

Longe côte Marche Aquatique :

BF LC/MAC Hyères 15-16-17/11/2024 (12)

-21-22-23/03/2025 (8) NOWACK Isabelle

Tourisme : par Lexie BUFFARD

Correspondant tourisme : à Toulon : 23 Mai 14 Participants et le 06/12/2024 : 15

Marche Bâtons Dynamiques

La Seyne sur mer 30/05/2024 (11) BUFFARD

La Seyne sur mer 03/12/2024 (6) BUFFARD

Prévisions 2025 :

Stages thématiques

- Comment Bien Randonner : Rocbaron 14 janvier (annulé) et 18 mars , Draguignan 13 février (5 PI) et 17 avril
- Comment Bien Randonner avec les outils numériques :Toulon 30 janvier (8 personnes)
- FCA Formation Continue des Animateurs : La Londe les Maures 4 avril (18 personnes, complet)

Stages fédéraux :

- Marche avec Bâtons dynamiques :1 stage le 21 février à la Seyne-sur-mer, Démonstrations à la demande des clubs

Stages Tourisme :

Correspondant tourisme : le 24 mars à Toulon

Remise à niveau des correspondants tourisme PACA en avril et juin

Responsable Tourisme en mai

30 associations sont signataires d'une Convention pour l'Utilisation d'Extension d'Immatriculation

Tourisme (UEIT) avec le comité du Var.

Découvertes PUBLIWEB : 28 et 29 janvier- 1 stage PUBLIWEB + 1 stage WEBSIG (date à définir)

Aides à la formation des animateurs

Pour la formation des animateurs à la randonnée pédestre, la marche Nordique ou la marche Aquatique Côtière, et la prise en charge de 60€ par PSC1.

Montant de 12 753,25 € dont 2505,25 € pris en charge par la Région.

Formations prises en charge : Certificat d'animateur de randonnée de proximité, Brevet Fédéral de Randonnée, Brevet Fédéral de Marche Nordique et Brevet Fédéral de Longe Côte, animateur montagne, animateur montagne alpine hivernale, animateur raquettes nordiques et animateur Rando Santé (à condition que le club demande la labellisation « Rando Santé »).

Nombre maximum de formations prises en charge : 3 formations d'animateur ou de 4 formations si une discipline est différente

PSC1 : pour toutes les formations citées sur la base d'un montant maximum de 60€, dès que celui est en rapport avec la formation concernée.

Le barème pour 2025 s'établit ainsi :

- Association de – 100 licenciés : 100%
- Association de 101 à 200 licenciés : 75%
- Association de plus de 200 licenciés : 50%

Seront pris en charge en 2025, la formation d'entraîneur longe côte et d'arbitre

Modalités de prise en charge de la région PACA pour 2024 :

En cas de reste à charge après l'application des dispositifs départementaux, le montant maximal de l'aide, pour un club de la région Sud PACA, pour toutes les formations qui disposent du statut régional sera de 150 €. Le nombre de stage par club est limité à trois, les frais de déplacement des stagiaires ne sont pas concernés. Seuls les stagiaires licenciés club à la FFRandonnée Provence Alpes Côte d'Azur sont concernés par cette mesure. Les détenteurs de licences comité sont exclus du processus d'aide.

Les formations concernées sont les suivantes : les brevets fédéraux, les CARP, les formations santé, les formations montagne (Commun montagne, Animateur montagne alpine hivernale, Animateur Raquettes Nordiques, Animateur Montagne)

Cas particulier : formation du premier animateur dans les formations définies supra : le comité directeur a décidé qu'elles seraient non payantes pour les clubs.

Groupe tourisme, séjours et voyages :

Année 2024 : 2 séjours :

LES CINQUE TERRE en Avril 2024 a réuni 55 participants le séjour s'est déroulé dans une très bonne ambiance.

LA GALICE en Octobre 2024 a réuni 12 Participants ;

Prévisionnel 2025 :

LES CINQUE TERRE du 27 avril au 1^{er} mai pour 605 € en demi-pension

ANDORRE du 06 au 12 octobre en pension complète pour 730 €

Vote : Total des voix : 255 – voix exprimées : 242

Pour : 242 voix – contre : 0 voix – abstention : 10 voix

Le rapport des commissions est adopté à la majorité

4 - Trésorerie par Etienne Quittard (trésorier)

Bilan 2024

ACTIF				2024	2023
Actif immobilisé = Immeuble en valeur nette comptable					
			Valeur d'acquisition	141700	141700
			Amortissements cumulés	-78725	-69278
			S/T Actif immobilisé	62975	72422
Actif circulant					
			Créances adhé, etc...	1352	0
			Autres créances	0	4392
			Disponibilités	479539	449754
			Charges consttées d'avance	6039	
			Total	549905	526568
PASSIF				2024	2023
			Fonds propres	344547	316563
			Report à nouveau	0	14955
			Résultat exercice	15861	13029
			S/T Fonds Propres	360408	344547
			Fonds reçus d'avance	88836	89922
			Emprunt à rembourser	48092	54778
			Dettes fournisseurs	51035	34306
			Dettes fiscales et sociales	34	15,46
			Congés payés	1500	3000
			Total	549905	526568

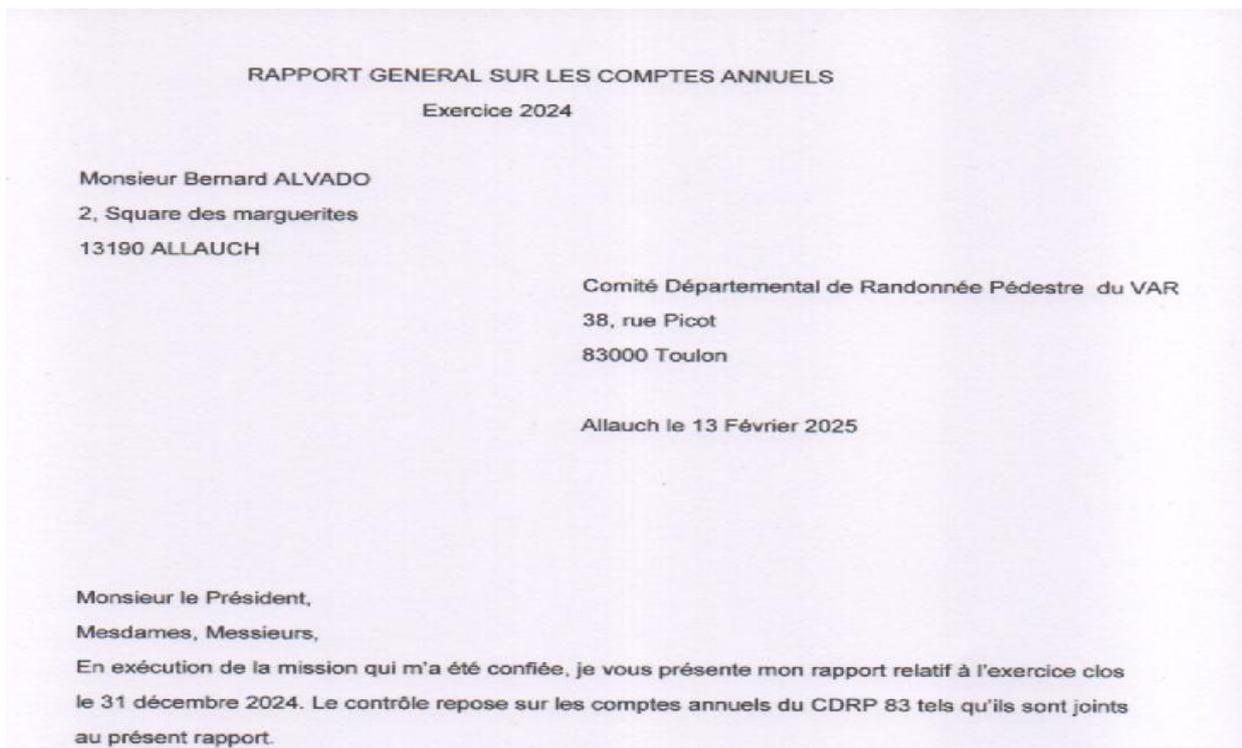
Compte résultat 2024 Dépenses

COMPTÉ DE RESULTAT 2024					
DEPENSES				2 024	2023
60	ACHATS			17 311	13509
61	SERVICES EXTERIEURS			19 069	12467
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS			52 293	47538
62	FRAIS DE TOURISME ET VOYAGES			53 143	84005
63	IMPOTS ET TAXES			1 645	1636
64	FRAIS DE PERSONNEL			58 953	59822
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE(AIDES AUX CLUBS)			13 688	25538
66	CHARGES FINANCIERES			1 019	1139
67	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES			0	700
68	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS			9 447	9447
68	PROVISIONS			31 000	10000
TOTAL				257 568	265800

Compte résultat 2024 recettes

RECETTES		2 024	2023
70	VENTE DE SEJOURS	60 927	17311
70	PRESTATIONS DE BALISAGE	71 317	34726
70	AUTRES VENTES (Accompagnements, formations)	9 843	8807
74	SUBVENTIONS	28 000	15000
75	AUTRES PRODUITS (Aide apprentie, partenaires)	4 000	8833
75	COTISATIONS	37	
75	CONGRES	0	10765
75	AIDES DU CRRP	3 231	7136
75	LICENCES	88 483	91354
76	PRODUITS FINANCIERS	6 211	5249
77	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 400	0
TOTAL		273 449	278829
SOLDE		15 881	13029

Rapport du vérificateur aux comptes : M.Bernard Alvado



J'ai vérifié par sondage les comptes du comité départemental de la Randonnée pédestre du Var.

Mon approche a été :

* De vérifier que la reprise des comptes au 1^{er} Janvier 2024 était identique à l'arrêté au 31 décembre 2024

*De vérifier la sincérité et la concordance entre les comptes donnés et les documents.

*D'effectuer l'examen direct des comptes et des états financiers.

Les disponibilités se montent à 475 518 € et sont conformes aux soldes bancaires présentés à l'arrêté du bilan et figurant à l'actif

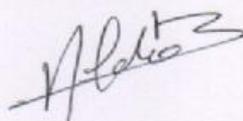
J'ai constaté une comptabilité très bien tenue. Le système comptable est clair et cohérent.

Les écritures sont explicites et rapportées à des pièces justificatives probantes facilement accessibles.

J'estime que mes contrôles me permettent d'exprimer une opinion favorable.

Madame la présidente, Mesdames, Messieurs, je vous remercie pour l'attention que vous avez bien voulu m'accorder.

Bernard ALVADO



Vote : total des voix : 255– voix exprimées : 228

Pour : 220 – Contre : 8 voix – abstention : 22 voix

Le Bilan financier 2024 est adopté à la majorité

Budget prévisionnel 2025

Dépenses

POSTE	DEPENSES	PREVISIONNEL 2025
60	ACHATS	16 000€
61	SERVICES EXTERIEURS	28 550€
62	AUTRES SERVICES EXTEREIEURS	51 500€
62	FRAIS DE TOURISME ET VOYAGES	69 450€
63	IMPOTS ET TAXES	1 700€
64	FRAIS DE PERSONNEL	70 000€
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	20 000€
66	CHARGES FINANCIERES	1 100€
67	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000€
68	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	9 500€
68	PROVISIONS	0€
TOTAL		268 800 €

Recettes

POSTE	RECETTES	PREVISIONNEL 2025
70	VENTE DE SEJOURS	81 000€
70	PRESTATIONS DE BALISAGE	40 000€
70	AUTRES VENTES (Accompagnement, forma	9 000€
74	SUBVENTIONS	37 500€
75	AUTRES PRODUITS (Aide apprentie, parten	0€
75	CONGRES	0€
75	AIDES DU CRRP	6 000€
75	LICENCES	95 000€
76	PRODUITS FINANCIERS	300€
TOTAL		268 800 €

SOLDE		0 €
--------------	--	------------

Vote : total de voix : 255 – voix exprimées : 223

Pour : 206 voix – contre 17 voix – abstention 32 voix

Le budget prévisionnel 2025 est adopté à la majorité

5-Tarifification :

- **Licence compétition** : la FFrandonnée nous demande de nous prononcer pour la suppression ou le maintien de celle-ci . « **Il est ainsi soumis au vote de l'AG Fédérale la suppression de la licence compétition pour la saison 2025/2026** ». AG fédérale du 3 avril 2025-

La position du CODIR 83 : Nous ne connaissons pas l'impact et les répercussions de cette suppression sur nos clubs pratiquants (17 clubs, soit 185 licences compétition), mais nous pensons que cela pourrait se traduire par une perte de 150 à 200 licences à minima, et de licenciés plus jeunes. J'ai pu m'entretenir avec un club pratiquant le longé côte n'a pas caché son inquiétude pour sa structure. Pour rappel, pour participer à une compétition le ministère des sports demande une licence compétition.

Je vous demande de vous prononcer par vote, sur la suppression de la licence compétition.

Vote : Total de voix : 255 – voix exprimées : 247

Pour : 3 voix – contre 224 voix – abstention 3 voix

Le maintien de la licence compétition est adopté à la majorité

-**Affiliation** : maintien pour la saison 2025/2026 des tarifs d'affiliation déjà pratiqués et maintien de la première affiliation gratuite.

Rappel des tarifs d'affiliation :

Cotisation annuelle par association de 30 adhérents et plus (au 31 août 2025) : 60,00 €

Cotisation annuelle par association de moins de 30 adhérents (au 31 août 2025) : 40,00 €

Vote : Total de voix : 255 – voix exprimées : 247

Pour : 225 voix – contre 22 voix – abstention 8 voix

Le maintien du tarif des affiliations est adopté à la majorité

-Tarifs des licences : Pour la saison 2025/2026, le Comité Directeur propose le maintien des tarifs de l'ensemble des titres de la Fédération.

Total de voix : 255 – voix exprimées : 242

Pour : 242 voix – contre 0 voix – abstention 0 voix

Le tarif de base de la licence sans est adopté à la majorité

6- Elections au comité directeur :

Fraction sortante du comité directeur

- | | |
|-------------------------------------|-------------------------|
| • Olivier BEAUDOUX (démissionnaire) | Licence Comité |
| • Lexie BUFFARD (sortante) | Les Randonneurs Seynois |
| • Marie Claire GUILLIEN (sortante) | Les Randonneurs Seynois |
| • Jean Louis LEDREZEN (sortant) | Water Walking Estérel |
| • Eric LEVET-LABRY (sortant) | ALCI |
| • Jean Paul TOCHE (démissionnaire) | Les Randonneurs Seynois |
| • Georges Verdier (sortant) | La Crampe |

Rappel des statuts 9.1.1. Nombre et désignation des membres du Comité directeur :

Le Comité est dirigé par un Comité directeur de 24 membres maximum élus pour quatre ans.

Les candidats :

Patrick BELLEMAIN	ALCI Les Issambres
Marie Claire GUILLIEN	Les Randonneurs Seynois
Joël HERMANT	Licences Comité
Marc LAMBERT	La Godasse Bagnado
Jean Louis LEDREZEN	Water Walking Esterel
Éric LEVET LABRY	ALCI Les Issambres
Virginie MALAPLATE	Leï Caminaire
Alain MOUTTET	Verdon Argens Randonnée
Jean Bernard RIEDI	Les Randonneurs Sanaryens

Résultats des Elections :

Patrick BELLEMAIN

Total de voix : 255 – voix exprimées : 253

Pour : 239 voix – contre 12 voix – abstention 2 voix

Marie Claire GUILLIEN

Total de voix : 255 – voix exprimées : 226

Pour : 147 voix – contre 79 voix – abstention 29 voix

Joël HERMANT

Total de voix : 255 – voix exprimées : 253

Pour : 224 voix – contre 32 voix – abstention 31 voix

Marc LAMBERT

Total de voix : 255 – voix exprimées : 230

Pour : 201 voix – contre 29 voix – abstention 25 voix

Jean Louis LEDREZEN

Total de voix : 255 – voix exprimées : 234

Pour : 88 voix – contre 146 voix – abstention 17 voix

Éric LEVET LABRY

Total de voix : 255 – voix exprimées : 255

Pour : 235 voix – contre 15 voix – abstention 5 voix

Virginie MALAPLATE

Total de voix : 255 – voix exprimées : 255

Pour : 254 voix – contre 1 voix – abstention 0 voix

Alain MOUTTET

Total de voix : 255 – voix exprimées : 248

Pour : 211 voix – contre 37 voix – abstention 7 voix

Jean Bernard RIEDI

Total de voix : 255 – voix exprimées : 238

Pour : 158 voix – contre 80 voix – abstention 13 voix

9 candidats pour 7 postes : Marie Claire GUILLIEN et Jean Louis LEDREZN ne sont pas élus

7- Election des représentants à l'Assemblée Générale Régionale

Porteur de voix : Marc PERES

Suppléant : Alain BUFFARD

Vote : total des voix 255 – voix exprimées : 252

Pour : 240 voix – contre : 12 voix – abstention : 3 voix

Les représentants à l'Assemblée Générale Régionale sont élus à la majorité

8- Election des représentants à l'Assemblée Générale Fédérale

Marc PERES se présente à la place de Marie Claire GUILLIEN

Vote : total des voix 255 – voix exprimées : 247

Porteur de voix titulaire : **Marc PERES** 180 voix

Suppléante : **Martine TERRIER** 67 voix

9- Questions écrites :

1- De Patrick BELLEMAIN ALCI les Issambres :

Les statuts du CDRP 83 ne prévoient que 2 commissions « statutaires », la CDSI et la CDPA. Au niveau national il existe (en outre) une commission nationale Formation. Pourquoi cette dernière n'est pas présente sur les statuts départementaux ?

REPONSE

La FFRandonnée, sur le territoire national, est représentée par ses organes déconcentrés les comités départementaux, régionaux et d'outre-mer.

Ces comités sont constitués conformément aux dispositions du code du sport.

Ces comités portent la politique fédérale auprès des collectivités territoriales et des établissements publics de leur ressort territorial. Ils sont répartis au sein d'inter région, dont le nombre et la composition sont définis par le Règlement intérieur.

Les Statuts des comités départementaux, régionaux et d'outre-mer doivent être compatibles avec ceux de la Fédération, et être conformes dans leurs dispositions aux statuts-types annexés au Règlement intérieur fédéral.

Les statuts types des Comités régionaux imposent :

- Une Commission Sentiers et Itinéraires ;
- Une Commission Pratiques-Adhésion et Vie Associative ;
- Une Commission Formation.

Et ceux des Comités Départementaux imposent :

- La Commission départementale Sentiers et Itinéraires (CDSI)
- La Commission départementale Pratiques/Adhésion/Vie Associative (CDPA)

Concernant notre département la Formation relève du Comité Régional

2- De JM GIRARDOT Rando club Raphaëlois

Le voyage a été créé sur le site de la FFRP. Le n° du voyage, obtenu. Les redevances dues au titre de l' UEIT et EIT seront prélevées sur le compte bancaire du club. L'assurance « annulation séjour » proposée par la FFRP n'est pas obligatoire. Cette dernière est parfois plus chère que celle proposée par le prestataire. Aussi, les participants préfèrent souscrire à l'assurance annulation proposée par le prestataire d'accueil.

Sommes nous en règle en procédant ainsi ?

Si le programme prévoit l'engagement d'un guide, l'assurance de ce dernier est censée couvrir sa RC. Chaque participant est assuré pour la RC, le rapatriement et les secours par sa licence IRA ou FRA

REPONSE :

Concernant la création du séjour :

La création du séjour sur le site et l'assurance annulation sont 2 choses distinctes.

Pour répondre aux exigences de la loi, vous devez impérativement déclarer votre séjour (+ d'une nuit) sur le site de gestion de la vie fédérale. Vous devez rentrer tous les participants y compris ceux qui n'ont pas souscrit l'assurance annulation. A la fin du séjour, il vous sera facturé selon le cas, soit uniquement l'UEIT, soit l'EIT ou les 2.

Concernant l'assurance annulation :

Elle n'est pas obligatoire mais conseillée aux participants.

En revanche sur un même séjour, vous ne pouvez pas avoir des participants ayant souscrit l'assurance annulation fédérale et des participants ayant souscrit l'assurance du prestataire. Le choix appartient au club au moment de la création du séjour.

ATTENTION aussi à ce que couvre l'assurance du prestataire (uniquement hébergement, quid du transport ??, etc)

Le guide professionnel est assuré par sa RC. Les animateurs clubs le sont par le contrat fédéral. La licence couvre bien le rapatriement des personnes

10-Remise de médailles :

Jean Pierre MONTAGNE remet les médailles à :

- Gaëtan DEBUIRE (reste baliseur et aménageur)
- Daniel CLOITRE (reste baliseur)

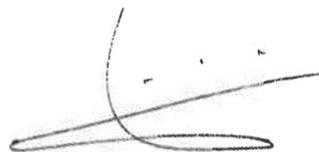
Marc PERES remet les médailles aux 2 administrateurs sortants :

- Lexie BUFFARD
- Georges VERDIER

Le président remercie tous les participants.

Fait à Toulon le 8 mars 2025

Le Président
Marc PÉRÈS



La Secrétaire Générale
Hélène MARIN

